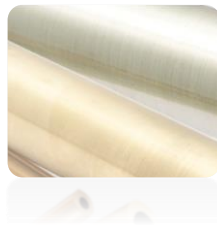


Rapport annuel d'activité RJC COP / RJC COC

Année 2021





Sommaire

**KYC & Devoir
de Diligence**

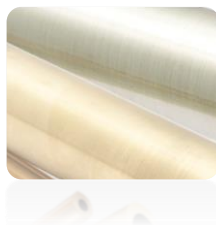
- ❖ Procédure
- ❖ Chiffres clés
- ❖ Risques identifiés et signalements

COP

- ❖ Certification COP
- ❖ Bilan 2021
- ❖ Actions 2022

COC

- ❖ Certification COC
- ❖ Bilan 2021
- ❖ Actions 2022



Procédure KYC et Devoir de diligence

Application d'une procédure **KYC** (Connaitre son interlocuteur) et **Devoir de diligence** par SAAMP pour des relations commerciales transparentes et cohérentes avec ses partenaires:

Demande d'ouverture
d'un compte pour un
nouveau partenaire

Année N



Année N+1

Collecte d'informations sur le
nouveau partenaire et
engagement sur les politiques
SAAMP (KYC-COP12)

Evaluation des risques de
blanchiment d'argent et
financement du terrorisme
(KYC-COP12)

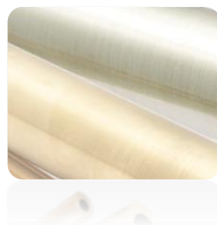
Devoir de Diligence en matière
de Droits de l'Homme
(COP6)

Devoir de Diligence pour un
approvisionnement responsable
en provenance des ZCHR (COP7)

Campagne de renouvellement
des engagements des
partenaires aux politiques KYC et
Due Diligence de SAAMP

Campagne des mises à jour des
informations sur les partenaires

Evaluations des nouveaux
risques le cas échéant
(KYC-COP12, COP6 et COP7)

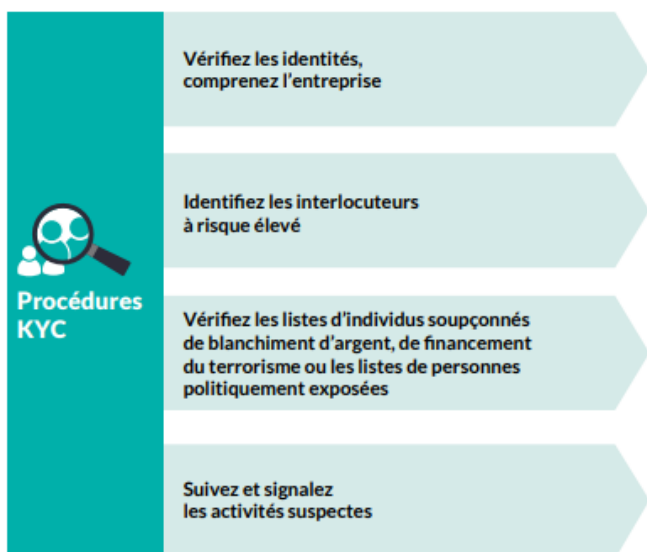


Procédure KYC et Devoir de diligence

Détails sur les étapes KYC à SAAMP

Courant 2020 et 2021, SAAMP a créé des outils de travail pour suivre et appliquer, de manière cohérente et adaptée à son entreprise, les **4 domaines d'activités théoriques, conseillés par le RJC, pour une procédure KYC (COP12)** rigoureuse et efficace.

Théorie



Pratique

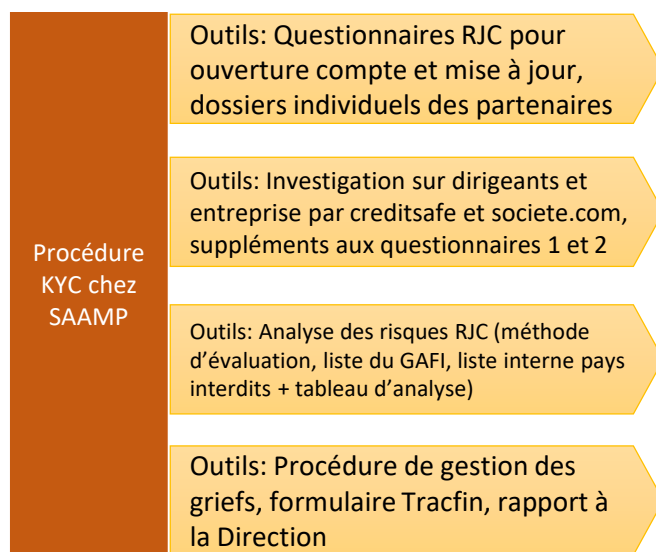
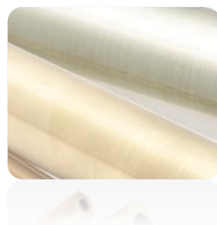


Figure 12.2 p.113 du guide RJC COP 2019

Détails sur le devoir de diligence à SAAMP

Courant 2020 et 2021, SAAMP a créé des outils de travail pour appliquer de manière cohérente et adaptée à son entreprise, **un devoir de diligence en matière de Droits de l'Homme et pour un approvisionnement responsable en provenance des zones ZCHR**, selon l'ONU et le Guide de l'OCDE.

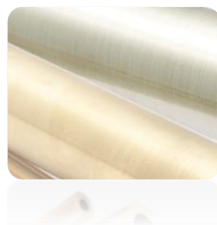
Comme recommandé dans la théorie (Figure 6.4 du guide RJC COP 2019), la Direction SAAMP a souhaité lier et harmoniser ses outils pour le devoir de diligence, présentés dans le tableau ci-dessous.



Détails sur le devoir de diligence à SAAMP (suite)

Pratique: déploiement d'outils de travail chez SAAMP

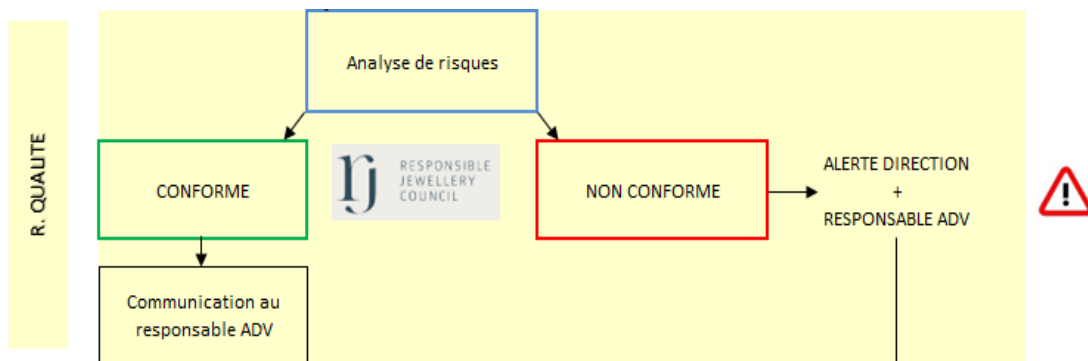
Politique			
DROITS DE L'HOMME - COP6		DEVOIR DE DILIGENCE POUR APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE EN ZCHR - COP7	
Théorie	Outils déployés chez SAAMP	Théorie	Outils déployés chez SAAMP
6.1.A - Politique écrite	** Chartes éthiques partenariale et interne ** Procédure générale interne KYC et Due Diligence --> description des responsabilités de chacun --> description des tâches de chacun --> description des outils de collectes d'information ** Dossiers numériques individuels des partenaires	Etape 1: établir des systèmes solides de gestion de l'entreprise	** Chartes éthiques partenariale et interne ** Procédure générale interne KYC et Due Diligence --> description des responsabilités de chacun --> description des tâches de chacun --> description des outils de collectes d'information ** Dossiers numériques individuels des partenaires
Devoir de diligence			
DROITS DE L'HOMME - COP6		DEVOIR DE DILIGENCE POUR APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE EN ZCHR - COP7	
Théorie	Outils déployés chez SAAMP	Théorie	Outils déployés chez SAAMP
6.1.B - Devoie de diligence en matière de droits de l'Homme	** Méthode d'analyse des risques associées à la chaîne d'approvisionnement --> ETAPE B --> Liste des sites à consulter ** Tableau d'analyse des risques identifiés (évaluation par cotation)	Etape 2 : Identifier et évaluer les risques associés à la chiane d'approvisionnement	** Méthode d'analyse des risques associées à la chaîne d'approvisionnement --> ETAPE C --> Liste des sites à consulter ** Tableau d'analyse des risques identifiés (évaluation par cotation) ** Description des signaux d'alerte évalués: 1) HDI<0,80 + autoévaluation concernant les pratiques RSE 2) Géolocalisation du/des pays de provenance des minerais 3) Information sur le respect des droits de l'homme du pays fournisseur (HDI) + conflits armés (Global Peace Index) + risque de blanchement/finacement terrorisme (KYC) 4) Pratiques d'approvisionnements en minerais de l'entreprise partenaire
		Etape 4: Réaliser un audit indépendant de l'exercice pratique du devoir de diligence mené par un tiers	AUDIT PAR CABINET EXTERNE - prochain planifié pour septembre 2021
Réparation			
DROITS DE L'HOMME - COP6		DEVOIR DE DILIGENCE POUR APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE EN ZCHR - COP7	
Théorie	Outils déployés chez SAAMP	Théorie	Outils déployés chez SAAMP
6.1C - Gestion des griefs ANONYME	** Chartes éthiques partenariale et interne pour communiquer sur la gestion des griefs ** Affichages obligatoires sur les sites SAAMP (dispositifs anonyme/non anonyme de déclaration d'un grief) ** Procédure de gestion des griefs	Etape 3: Concevoir et mettre en œuvre une stratégie pour réagir aux risques identifiés	** Méthode d'analyse des risques associées à la chaîne d'approvisionnement --> ETAPE C --> Liste des sites à consulter ** Investigation poussée au près du futur partenaire si nécessaire avec utilisation de formulaires complémentaires aux questionnaires RJC de collectes d'information ** Rédaction d'un rapport d'analyse transmis à la Direction pour décision des actions
Communication			
DROITS DE L'HOMME - COP6		DEVOIR DE DILIGENCE POUR APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE EN ZCHR - COP7	
Théorie	Outils déployés chez SAAMP	Théorie	Outils déployés chez SAAMP
6.1D - Plan de communication	Rapport annuel d'activité RJC COP / RJC CoC	Etape 5: Rapport annuel sur le devoir de diligence sur la chaîne d'approvisionnement	Rapport annuel d'activité RJC COP / RJC CoC



Procédure KYC et Devoir de diligence

Détails sur la validation de la collaboration commerciale

Pratique: conclusion de l'analyse des risques d'un partenaire commercial selon la procédure KYC et Due Diligence:



Extrait de la procédure générale interne KYC et Due Diligence

Classification des résultats d'analyses en 3 catégories possibles :

- **Feu vert : ouverture de compte**
- **Feu rouge : impossibilité d'ouverture de compte**

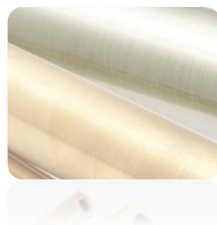
Déclaration d'un grief – contact:

Extrait de la charte éthique partenariale de SAAMP:

f. Permettons aux parties prenantes (PP) d'exprimer leurs préoccupations concernant d'éventuels mauvais traitements au travail, des faits de corruption, ou déclarations frauduleuses etc. relatives à la chaîne d'approvisionnement.

Pour ce faire, nous mettons à disposition des PP, un mécanisme de traitement des plaintes (griefs) qui peut être actionné à tout moment par différents moyens:

- ✉ *** Anonyme:** en rédigeant un courrier à l'intention du Directeur qualité SAAMP (625 rue Sans Souci, 69760 LIMONEST)
- @ *** Non anonyme:** en envoyant un email au Directeur qualité SAAMP (directeur.qualite@saamp.com)



KYC et Devoir de diligence: chiffres clés



Avril 2021
Dernière version de la
procédure KYC et Due
Diligence

Mise en application en avril 2021 de la nouvelle procédure KYC et Due Diligence (présentée dans ce rapport) et ses outils d'analyses.



850 clients-
fournisseurs de MP

Partenaires identifiés dans la base de données.
Les clients sont fournisseurs de métaux précieux à SAAMP.



0
Risque KYC

Pas d'analyse supplémentaire nécessaire, dans le cadre de nos analyses KYC



0
Risque Due Diligence

Pas d'analyse supplémentaire nécessaire, au titre du Devoir de diligence sur les Droits de l'Homme ou chaîne d'approvisionnement

Les partenaires sont des sociétés françaises, régies par le code du travail français et l'inspection du travail



19 **0**

Feu
vert

Feu
rouge

19 nouveaux comptes analysés de avril 2021 à juin 2021.

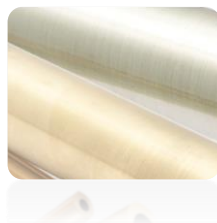
0 risques / 0 signalements



60%
Taux de réponses des
partenaires

60% de réponses des partenaires lors de la campagne de MAJ, de **avril 2021 à juin 2021**

Historique campagne de 2019: 75% de réponses



Certification COP: détails

Numéro de certificat : 0000 1428

Durée de validité du certificat: du 01/07/2018 au 01/07/2021

Obtention en mai 2021 d'une dérogation du RJC pour le maintenir valable jusqu'au 01/01/2022 (cause crise sanitaire)

Date dernier audit: 13/06/2021

Date du prochain audit de renouvellement: Début septembre 2021

Référentiel : COP version 2013

Passage en COP version 2019 en octobre 2021

Avancement des actions déployées en 2021

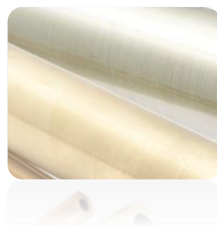
A ce jour, 100% des actions d'amélioration de notre système de management sont identifiées et en cours de déploiement.

Liste des actions (non exhaustive):

- Revoir la politique éthique de l'entreprise pour créer des chartes éthiques partenariales et internes, cohérentes avec les engagements de la Direction et les principes du RJC
- Mettre à jour la procédure KYC et Devoir de diligence, en accord avec les référentiel RJC COP v2019
- Créer les outils d'analyse des partenaires commerciaux

Plan d'action à déployer en 2022

- Automatiser la diffusion de la charte éthique et du questionnaire de mise à jour des informations RJC auprès des partenaires.
Mettre également en place un système de relance.
- Des actions pourront être ajoutées à l'issu du prochain audit.



Certification COC: détails

Numéro de certificat : 0000 0173

Durée de validité du certificat: du 28/04/2021 au 28/04/2023

Date dernier audit: 28/02/2020

Date du prochain audit de surveillance: Début septembre 2021

Référentiel : COC version 2017

Avancement des actions déployées en 2021

A ce jour, 100% des actions d'amélioration de notre système de management sont identifiées et en cours de déploiement.

Liste des actions (non exhaustive):

- Mettre à jour la procédure KYC et Devoir de diligence, en accord avec les référentiel RJC COC 2017
- Revoir les codes couleurs des étiquettes et sachets des demis produits COC

Plan d'action à déployer en 2022

- Des actions pourront être ajoutées à l'issu du prochain audit.